

Quatorzième stage estival organisé par le Comité de l'Hérault de Volley Ball

Le comité de l'Hérault organise son quatorzième stage estival du lundi 20 au samedi 25 août 2012 à Bédarieux

Conditions d'inscription

- ✚ Le stagiaire doit être licencié pour la saison 2011 / 2012 dans un club de l'Hérault FFVB
- ✚ Le stagiaire doit être né en 2001, 2000, 1999, 1998 et 1997
- ✚ Le nombre de places étant limité par catégorie d'âge, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée avec, si nécessaire, une liste supplémentaire



Programme prévisionnel

- ✚ L'accueil des stagiaires aura lieu le lundi 20 août 2012 de 9h00 à 9h30 au Complexe sportif René Char, boulevard Jean Moulin, à Bédarieux, lieu d'entraînements
- ✚ L'hébergement et la restauration auront lieu au lycée Fernand Léger à Bédarieux
- ✚ Les activités proposées sont le Volley Ball en salle, le Volley sur herbe, la Piscine (les après-midi) et des animations et activités surprises tout au long de la semaine ...
- ✚ Le jeudi après midi sera une demi-journée de détente à la base de loisir de Lunas (si le temps le permet)
- ✚ Toute la journée du samedi sera consacrée à un tournoi mixte par niveau entre les stagiaires
- ✚ La fin du stage est fixée au samedi 25 août à 17h00. Le départ des stagiaires se fera du Complexe sportif René Char

Programme journalier

- ✚ 07h30 : Réveil des stagiaires
- ✚ 08h00 : Petit déjeuner
- ✚ 09h00 / 12h00 : Activités sportives
- ✚ 12h30 : Déjeuner
- ✚ 13h00 / 14h15 : Repos
- ✚ 14h00 / 18h00 : Activités sportives / goûter
- ✚ 19h00 : Dîner
- ✚ 20h00 / 22h00 : Activités détentées au Lycée
- ✚ 22h00 : Coucher des stagiaires





Paieiment

- ✚ Le coût du stage est de 325 € réparti comme suit :
 - ◆ Un chèque de caution de 110 € qui ne sera encaissé que début juin
 - ◆ Un chèque pour le solde de 215 € qui ne sera encaissé que mi août
- ✚ Les chèques vacances et les bons CE sont acceptés uniquement pour le solde
- ✚ Les bons CAF ne sont pas acceptés

Désistement

- ✚ En cas de désistement du stagiaire :
 - ◆ Avant le 15 juin 2012, les arrhes seront rendues
 - ◆ Après le 15 juin 2012, les arrhes seront dues si le stagiaire ne peut pas être remplacé, sauf cas de force majeure
- ✚ Le Comité de l'Hérault de Volley Ball se réserve seul le droit d'annuler le stage et ce, sous préavis de huit jours francs avec remboursement des sommes déjà avancées pour le stage



Inscription

- ✚ La fiche d'inscription, comportant le règlement intérieur, remplie et signée
- ✚ Les chèques de 110 € et de 215 € libellés à l'ordre du Comité de l'Hérault de Volley Ball
- ✚ Une attestation d'assurance, notamment de responsabilité civile

doivent être envoyés au responsable du stage

Mr BIEYSSE Daniel - Appartement 61 - Bâtiment C
Résidence le Val Marina - 31 rue d'Aquitaine - 34 200 SETE

- ✚ Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dès réception de votre dossier avec un complément d'informations

Renseignements complémentaires

- ✚ Comité de l'Hérault de Volley Ball
@ cd34volley@wanadoo.fr

- ✚ Monsieur Daniel BIEYSSE
☎ 04 67 53 91 84
☎ 06 83 35 86 93

